

Accord de Renonciation de Give Kids The World

À remplir par ou au nom de toute personne qui
séjourne au Village de Give Kids The World
(Page 1 sur 5)

ENFANT QUI RÉALISE SON RÊVE

Prénom

Nom de famille

06012021

Accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité

Give Kids the World, Inc., une société à but non lucratif située en Floride (« GKTW ») donne la possibilité à

Nom de l'Enfant qui réalise son rêve

(l'« Enfant qui réalise son rêve ») et aux parents et / ou tuteurs légaux de l'Enfant qui réalise son rêve, et aux autres participants accompagnants spécifiés ci-dessous en tant que « Autres participants (collectivement désignés dans les présentes par « Participants au Rêve », et individuellement désigné par « Participant au Rêve »), de réaliser un Rêve. Un « Rêve » désigne un séjour au village GKTW dans le centre de la Floride, qui peut inclure l'entrée à des parcs à thème, les repas, l'hébergement et les divertissements au village GKTW, les Participants au Rêve peuvent également profiter de séjours suivants supplémentaires, le cas échéant, désignés par les « Séjours suivants », le Rêve et les Séjours suivants sont collectivement désignés par le « Rêve et les séjours suivants ». Un Participant au Rêve peut mentionner certains enfants mineurs dans le présent accord de Renonciation globale pour lesquels le Participant au Rêve est un parent, un tuteur légal ou une autre personne ayant l'autorité de signer le présent accord de Renonciation globale au nom des enfants mineurs identifiés les engageant en vertu des présentes aux fins de participer au Rêve et aux Séjours suivants, et les enfants de ce Participant au Rêve sont désignés dans le présent accord de Renonciation globale par « Enfants mineurs identifiés ». Étant donné que GKTW donne l'occasion à l'Enfant qui réalise son Rêve et aux Participants au Rêve de participer au Rêve et aux Séjours suivants et permet également aux Participants au Rêve d'entrer, de visiter et de participer à des activités ayant lieu sur une ou des propriétés, dans un ou des parcs ou dans des installations détenus, exploités ou entretenus par GKTW (les « Installations de GKTW ») ou d'autres propriétés, parcs ou installations appartenant à des tiers (« Installations de tiers ») (les Installations de GKTW et les Installations de tiers étant désignées par les « Installations »), et ayant conscience des dangers possibles auxquels chacun peut volontairement se soumettre ou être soumis en participant à l'une des activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants ou d'une autre manière dans les Installations, qui peuvent inclure, sans s'y limiter, la participation à une activité physique intense et non intense, l'exposition à des matières dangereuses, des substances dangereuses, des allergènes et d'autres matières pouvant être nocives ou dangereuses, l'exposition à des animaux, à la fois sauvages et domestiques, et la participation à toute autre activité qui fait partie intégrante ou qui est accessoire dans le cadre de la réalisation du Rêve et des Séjours suivants ou de l'entrée ou de la visite des Installations, je / nous, le / la / les soussigné(e)(s), EN MON NOM / EN NOTRE NOM ET AU NOM DE MON / NOTRE ENFANT MINEUR (selon le cas et désigné ci-dessous par Enfants mineurs identifiés), CONVIENS / CONVENONS DE CE QUI SUIT :

1. Chaque Participant au Rêve sciemment, librement et volontairement, en son nom et au nom des Enfants mineurs identifiés ci-dessous, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, et chacun de ses héritiers, représentants personnels et ayants droit, renonce totalement en vertu des présentes à toute réclamation, demande, cause d'action et poursuite en équité, de quelque nature que ce soit (y compris, sans s'y limiter, toute réclamation, demande, cause d'action et poursuite fondée sur la négligence, des actes de négligence, des omissions ou l'imprudence de GKTW) découlant de, ou liée de quelque manière que ce soit à sa participation à toute activité associée à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, que ce soit ou non sur ou autour ou durant le trajet vers ou depuis l'une des Installations, qui peuvent ou pourraient entraîner des réclamations, la responsabilité, des pertes ou des préjudices attribuables à GKTW, et aux partenaires, responsables, membres, dirigeants, administrateurs, employés à temps plein ou partiel ou agents de GKTW, ainsi qu'à toutes les sociétés liées et affiliées et entreprises de GKTW, en plus de tous les bénévoles et autres personnes impliquées, participant ou associées à la réalisation du Rêve et des Séjours suivants (les « Parties libérées »). Les Participants au Rêve, en leur nom et / ou au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, reconnaissent que le présent accord de Renonciation est destiné à rester en vigueur et à être exécutoire durant le Rêve initial et tout autre Rêve et Séjour suivant, et reconnaissent et conviennent également que le présent accord de Renonciation démontre sans ambiguïté une intention claire et compréhensible de dégager les Parties libérées de toute responsabilité de sorte qu'une personne ordinaire et bien informée comprendra ses obligations en vertu du présent accord.
2. Les Participants au Rêve, en leur nom, et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, assument sciemment et pleinement tous les risques de maladie, de blessure ou de préjudice pour eux-même, y compris, mais sans s'y limiter, la mort et les blessures, ou tout autre accident, ainsi que les préjudices dus à la perte ou à la destruction de biens personnels, que ces risques soient ou non inhérents ou indirects aux activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, ou que les Participants au Rêve se déplacent vers ou depuis ou se trouvent dans ou autour des Installations. Je comprends et reconnais que la participation à certaines activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, y compris l'utilisation d'équipement de sport se trouvant dans les locaux, comporte un risque de blessures graves, y compris une invalidité permanente et la mort. Les Participants au Rêve, en leur nom et / ou au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, déclarent qu'ils sont en bonne santé pour participer à toute activité liée à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, et que chaque Enfant mineur identifié a reçu l'autorisation d'un professionnel de santé pour participer à une telle activité, y compris, mais sans s'y limiter, l'activité physique.

Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, ainsi que leurs héritiers, représentants légaux, représentants personnels et ayants droit, à compter de la date du présent accord, et pour toujours par la suite, acceptent pleinement et sans condition de dégager de toute responsabilité les Parties libérées pour toute blessure ou la mort des Participants au Rêve, y compris les blessures ou la mort occasionnées par le déplacement vers ou depuis les Installations ou par leur présence dans ou autour des Installations, la participation à toute activité liée à la réalisation du Rêve ou aux Séjours suivants, y compris, sans s'y limiter, toute blessure ou la mort survenant sur ou dans l'une des Installations, ou découlant de ou liée de quelque manière que ce soit à la négligence, à des actes de négligence, des omissions ou à l'imprudence des Parties libérées.

Accord de Renonciation de Give Kids The World

(Page 2 sur 5)

4. Si l'un des Participants au Rêve, ou ses héritiers, représentants personnels ou ayants droit, devait intenter une action en justice contre l'une des Parties libérées pour tout préjudice corporel ou matériel, à la suite de la participation à l'une des activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, ou à la suite d'un déplacement vers ou depuis ou de la présence dans ou autour des Installations, alors et dans ce cas, chacun accepte, en son nom et au nom de ses héritiers, représentants légaux et ayants droit, de prendre en charge tous les frais d'une telle action en justice, y compris, sans limitation, les honoraires d'avocat, les frais ou les dépenses encourus par les Parties libérées.
5. Les Participants au Rêve, en leur nom, et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, leurs héritiers, leurs représentants personnels, leur conjoint, leurs descendants ou ayants droit, acceptent par la présente de ne pas poursuivre ni faire valoir leurs droits, demander, établir une cause d'action en justice (devant un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire), engager d'action en équité de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, contre l'une des Parties libérées en association ou découlant de la réalisation du Rêve et des Séjours suivants, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation, demande, cause d'action (devant un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire), qui découle ou qui est liée de quelque manière que ce soit à la négligence, à des actes de négligence, à des omissions ou à l'imprudence de l'une des Parties libérées.
6. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, par les présentes reconnaissent et confirment avoir lu et compris les dispositions du présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité et avoir lu tous les documents fournis ou mis à leur disposition concernant le Rêve, les Séjours suivants et les Installations. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, avoir eu l'occasion de s'informer sur les dangers associés aux activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, ont eu l'occasion de consulter un conseiller juridique au sujet du présent accord. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, comprennent que, si le présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité n'est pas signé, les Parties libérées ne permettraient pas aux Participants au Rêve de prendre part aux activités liées à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants, et en outre conviennent expressément que les modalités et les dispositions du présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité sont destinées à être aussi larges et inclusives que le permet la loi de Floride.
7. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, acceptent de défendre, d'indemniser et de dégager les Parties libérées de toute responsabilité pour toute perte ou tout préjudice découlant de ou lié de quelque manière que ce soit à toute action ou absence d'action de leur part lors de la participation à des activités liées aux Rêve et aux Séjours suivants ou d'autres activités sur, dans ou durant le déplacement vers les Installations, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation, demande, cause d'action (devant un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire), qui découle ou est liée de quelque manière que ce soit à la négligence, à des actes de négligence, à des omissions ou à l'imprudence de l'une des Parties libérées.
8. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, conviennent que le présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de Floride. Dans le cas où une action en justice, une poursuite ou un procès est intenté dans le cadre de toute affaire ou situation affectant ou liée au Rêve et aux Séjours suivants ou au présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité, les Participants au Rêve désignent exclusivement les tribunaux d'État ou fédéraux du comté d'Osceola, en Floride, en tant que lieu et juridiction compétente, unique et exclusive.
9. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, acceptent dans le cadre de la réalisation du Rêve et des Séjours suivants, que GKTW recueille certaines informations et données personnelles, y compris, sans s'y limiter, les données personnelles et médicales, les informations personnelles identifiables et les informations médicales protégées telles qu'elles sont définies dans la loi Health Insurance Portability and Accountability Act (« HIPAA ») (Loi sur la transférabilité et la responsabilité de l'assurance maladie), ainsi que d'autres informations personnelles et données relatives à une personne physique en relation avec le RGPD, et les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, consentent et acceptent que GKTW recueille, détienne, conserve, traite, transfère et utilise ces informations, y compris, mais sans s'y limiter, en divulguant les informations recueillies aux hôpitaux, aux premiers intervenants des services d'urgence et à d'autres professionnels de santé, lorsque cela est nécessaire ou demandé, à la discrétion de GKTW dans les situations d'urgence ou les soins et le traitement des Participants au Rêve, des Enfants mineurs identifiés ou de l'Enfant qui réalise son rêve. La présente Autorisation et le présent accord de Renonciation incluent, mais sans s'y limiter, la divulgation des informations figurant dans la Fiche récapitulative des informations sur le patient de GKTW. Ces informations seront recueillies, conservées, traitées, transmises et divulguées par GKTW conformément à la politique de confidentialité de GKTW (disponible sur : <https://www.gktw.org/contact/privacy.php>) telle que mise à jour et révisée. Les destinataires précisés dans ce paragraphe seront les seuls responsables du traitement, du stockage, de la transmission ou autre utilisation de ces informations conformément aux politiques et pratiques de ces tiers et GKTW ne pourra en aucun cas être tenue responsable du traitement, stockage, transmission ou utilisation de ces informations ou données par ces destinataires.

Accord de Renonciation de Give Kids The World

(Page 3 sur 5)

10. **Décharge de responsabilité relative au coronavirus / COVID-19** Le nouveau coronavirus / la COVID-19 (« COVID-19 ») a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé. La COVID-19 est extrêmement contagieuse et il semblerait que la transmission se produit principalement par contact d'une personne à une autre. GKTW s'efforce de maintenir un environnement sûr, prend des précautions pour aider à freiner la propagation de la Covid-19 et assurer la sécurité de l'Enfant qui réalise son rêve, des Participants au Rêve et des Enfants mineurs identifiés dans les Centres de GKTW. Cependant, en aucun cas GKTW ne garantit, ne certifie ni ne déclare que l'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve ou les enfants mineurs identifiés ne seront pas exposés ou infectés par le coronavirus (COVID-19) avant, pendant ou après toute activité liée à la réalisation du Rêve et durant les Séjours suivants ou dans les Centres. Pour cette raison, GKTW respecte les directives des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention ou CDC) et du département de la santé local, telles qu'elles ont été actualisées et modifiées en ce qui concerne les pratiques de distanciation sociale et le recours aux mesures de protection appropriées pour réduire la propagation de la COVID-19. Veuillez noter que les directives de GKTW peuvent changer de temps à autre, même au cours du voyage vers ou pendant un séjour dans les Centres de GKTW. En conséquence, l'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve et les Enfants mineurs identifiés acceptent de respecter spécifiquement et intégralement toutes les directives, pratiques et politiques de GKTW, conformément aux règles et directives locales en vigueur des CDC tout au long de leur séjour, y compris toute modification.

L'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve et les Enfants mineurs identifiés reconnaissent par la présente la nature contagieuse de la COVID-19 et assument volontairement tous les risques d'être exposés ou infectés par le Coronavirus (COVID-19) lors des activités quelles qu'elles soient liées au Rêve et aux Séjours suivants ou lorsqu'ils se trouvent dans les Centres et qu'une telle exposition ou infection peut entraîner un préjudice corporel, une maladie, une invalidité permanente et la mort, reconnaissent également et comprennent que les risques d'être exposés ou infectés par le Coronavirus (COVID-19) avant, pendant ou après toute activité liée au Rêve et aux Séjours suivants ou lorsqu'ils se trouvent dans les Centres peut résulter de leurs propres actions, absence d'action, négligence ou imprudence, ainsi que des actions, absence d'action, négligence ou imprudence d'autrui, y compris, sans s'y limiter, de GKTW, des employés, agents et représentants de GKTW, d'autres invités de GKTW et personnes du grand public.

L'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve et les Enfants mineurs identifiés déclarent et certifient chacun qu'ils ne présentent actuellement aucun des symptômes de la COVID-19 identifiés par les CDC, n'ont pas été en contact avec une personne présentant des symptômes de la COVID-19 confirmés ou suspectés sans avoir respecté une période de quarantaine appropriée, le cas échéant, et ne sont actuellement pas soumis à une exigence de quarantaine.

De manière générale et spécifique dans le cadre de la réalisation du Rêve par GKTW, l'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve et les Enfants mineurs identifiés (collectivement désignés par les « Renonciateurs »), chacun des Renonciateurs, en vertu des présentes, libère, décharge et dégage totalement et pour toujours GKTW de toute responsabilité - y compris, sans s'y limiter, les dirigeants actuels, antérieurs et futurs, les cadres, les membres du conseil d'administration, les responsables, les administrateurs, le personnel, les employés, les bénévoles, les agents, les représentants, les services, les divisions, les prédécesseurs et les successeurs détenant les mêmes droits (collectivement, les « Parties libérées ») pour toute réclamation, cause d'action, poursuite, action ou absence d'action, omission, négligence, imprudence, dette, créance, frais, taxe, somme d'argent, comptabilité, estimation, facture, spécialité, engagement, contrat, controverse, accord, promesse, écart, faute, dommage et intérêt, jugement, privilège, exécution, responsabilité directe, responsabilité du fait d'autrui, responsabilité technique, passif dérivé, délit, obligation, indemnisation, contribution, acte, omission, déclaration, non-divulgaration et toute autre réclamation, préjudice et demande de quelque type ou nature que ce soit, en droit ou en équité en vertu de la loi fédérale ou de l'État, que chaque Renonciateur a, a eu ou peut avoir, soit connu ou inconnu, et de quelque manière que ce soit lié à, découlant de ou basé sur l'exposition ou l'infection par le coronavirus (COVID-19) pouvant survenir avant, pendant ou après toute activité directement ou indirectement liée à la réalisation du Rêve et aux Séjours suivants par GKTW, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation, demande, cause d'action (devant un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire), qui découle ou est liée de quelque manière que ce soit à la négligence, à des actes de négligence, à des omissions ou à l'imprudence de l'une des Parties libérées.

L'Enfant qui réalise son rêve, les Participants au Rêve et les Enfants mineurs identifiés acceptent individuellement sciemment et volontairement d'assumer pleinement tous les risques décrits ci-dessus et acceptent la responsabilité unique et exclusive pour tout préjudice corporel (y compris, mais sans s'y limiter, blessure physique, invalidité et la mort), blessure, maladie, dommage, perte, réclamation, responsabilité ou dépense, de quelque nature que ce soit, associé à l'exposition ou à l'infection par le coronavirus (COVID-19) à tout moment et en tout lieu, y compris, sans limitation, toute réclamation, demande, cause d'action (devant un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire), qui découle ou est liée de quelque manière que ce soit à la négligence, à des actes de négligence, à des omissions ou à l'imprudence de l'une des Parties libérées.

Chacun des Renonciateurs reconnaît et accepte que la présente décharge de responsabilité le lie pleinement, ainsi que ses assureurs, agents, délégués, représentants, avocats présents, antérieurs et futurs, ayants droit, affiliés, héritiers, membres de la famille, descendants, survivants, successeurs, représentants personnels, exécuteurs testamentaires et toutes autres personnes physiques ou personnes morales faisant valoir leurs droits par leur intermédiaire ou sous leur autorité.

Accord de Renonciation de Give Kids The World

(Page 4 sur 5)

Chacun des Renonciateurs reconnaît et accepte qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité globale pour toutes les Parties Libérées concernant toutes les Réclamations couvertes par la décharge de responsabilité, et par la présente, ils renoncent inconditionnellement à tout droit à obtenir ou à recouvrer toute somme ou autre réparation de la part des Parties Libérées pour toute réclamation qui est directement ou indirectement fondée sur, découlant de ou liée à l'une des Réclamations couvertes par la décharge de responsabilité, y compris, sans s'y limiter, toute réclamation dont l'existence est inconnue ou insoupçonnée découlant de l'ignorance, de l'omission, d'une erreur, de la négligence, de l'imprudence ou pour toute autre raison, et qui, si elle était connue, modifierait sa décision volontaire de signer la présente décharge de responsabilité. Les Renonciateurs s'engagent en outre à ne pas poursuivre les Parties Libérées pour toute réclamation qui est directement ou indirectement fondée sur, découlant de ou liée à l'une des Réclamations couvertes par la décharge de responsabilité.

11. **Autorisation à des fins publicitaires.** À moins que l'option « Refuser » ci-dessous ne soit paraphée, les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, donnent également leur consentement, leur permission et autorisent GKTW, les dirigeants, administrateurs, membres, employés, bénévoles, entrepreneurs, sous-traitants, entreprises partenaires, sponsors, sympathisants de GKTW et agents (« Parties autorisées ») à photographier, filmer et / ou enregistrer leur participation, leur présence ou leurs activités auprès de ou avec GKTW ou toute activité ou événement de GKTW (collectivement désignés par (« Enregistrements ») et à utiliser, reproduire, faire usage dans d'autres produits et œuvres, diffuser, publier, afficher, diffuser en continu et partager ces Enregistrements par le biais et en association avec GKTW et les activités, événements, sur les sites Web et réseaux sociaux de GKTW et dans le cadre de la publicité, de la promotion et du parrainage de GKTW par ou au nom de ses Parties autorisées. GKTW peut demander et exiger des photos et des informations biographiques sur les Participants au Rêve, leurs Enfants mineurs identifiés ou tout membre de ceux-ci pour une utilisation dans le matériel et les activités promotionnels avant, pendant et après leur séjour ou participation auprès de GKTW et les activités et événements connexes (« Photographies / Informations »). Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, donnent par la présente leur consentement, leur permission et l'autorisation à GKTW et aux Parties autorisées de créer et de faire les enregistrements, d'utiliser leur nom, leur ressemblance et leur image, ainsi que ceux de tous les membres de leur famille (« Droits publicitaires ») et leurs Photographies / Informations dans le cadre de la publicité, le matériel promotionnel et les activités financées de GKTW, ainsi que dans d'autres produits, événements et activités de GKTW, dans des formats et sur les médias à la discrétion raisonnable de GKTW, y compris, mais sans s'y limiter, sur Internet, sur les réseaux sociaux, applications mobiles et technologies connues ou inventées ultérieurement. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, conviennent qu'aucun Enregistrement, publicité, matériel promotionnel ou autre produit ne doit leur être présenté ou à tout membre de leur famille pour leur approbation, les Participants au Rêve ou membres de leur famille ne recevront aucune compensation pour l'utilisation de ces Enregistrements, Droits publicitaires ou Photographies / Informations. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, conviennent qu'aucun Enregistrement, publicité, matériel promotionnel ou autre produit ne doit leur être présenté ou à tout membre de leur famille pour leur approbation, les Participants au Rêve ou membres de leur famille ne recevront aucune compensation pour l'utilisation de ces Enregistrements, Droits publicitaires ou Photographies / Informations. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, acceptent et reconnaissent que tous les Enregistrements, le matériel publicitaire et promotionnel et les photographies prises par ou au nom de GKTW et des Parties autorisées sont la propriété de GKTW, ainsi que tous les droits d'auteur. GKTW peut, à sa discrétion, enregistrer les droits d'auteur pour les Enregistrements et d'autres matériels ou œuvres de GKTW qui peuvent contenir ou utiliser les Droits publicitaires ou leurs Photographies / Informations les concernant. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, en vertu des présentes, libèrent, déchargent et acceptent de dégager de toute responsabilité les Parties libérées (comme cela est défini ci-après), y compris, sans limitation, pour toute réclamation pour diffamation ou violation des droits à l'image et / ou atteinte à la vie privée, en ce qui concerne toute utilisation de Photographies / Informations, y compris, sans limitation, toute modification de telles photographies, intentionnelle ou non. La présente autorisation s'étendra également aux personnes, entreprises, organisations, sociétés, associations ou personnes morales participant à la prise de ces photographies et / ou au tournage d'un film ou à l'enregistrement de ces entretiens. Ces personnes, entreprises, organisations, sociétés, associations ou personnes morales constitueront également des « Parties autorisées » aux fins de la présente Autorisation à des fins publicitaires et le présent accord de Renonciation. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, autorisent en outre les Parties autorisées à diffuser maintenant ou n'importe quand à l'avenir, tous ces Enregistrements, Photographies / Informations et à transférer les Droits publicitaires à toute personne, entreprise, organisation, société, association ou personne morale comme les Parties autorisées pourront le décider, y compris, mais sans s'y limiter, au grand public, aux magazines, blogs, sur Internet ou les réseaux sociaux, applications mobiles, journaux, chaînes de télévision ou autres technologies ou médias connus ou inventés ultérieurement et / ou stations de radio qui présentent habituellement des actualités et / ou des informations au grand public. Les Participants au Rêve, en leur nom et au nom des Enfants mineurs identifiés, y compris, mais sans s'y limiter, l'Enfant qui réalise son rêve, et au nom de chaque membre de leur famille, en vertu des présentes et pour toujours libèrent les Parties autorisées de leurs obligations, déchargent et dégagent les Parties autorisées de toute responsabilité et renoncent ainsi que leurs successeurs, héritiers et ayants droit à toute action en justice, recours, cause d'action, poursuite, pour toute dette, créance, somme d'argent, comptabilité, obligation, facture, spécialité, engagement, contrat, controverse, accord, promesse, écart, dommage et intérêt, jugement, réclamation et demande de quelque nature que ce soit, en droit ou en équité, que ce soit ces mineurs (ou leurs successeurs, héritiers ou ayants droit) ont, avaient ou pourraient avoir depuis la création du monde jusqu'à la fin des temps, y compris, mais sans s'y limiter, tout droit ou réclamation associé à tout produit ou somme d'argent généré ou reçu par l'une des Parties autorisées en raison de l'utilisation, de la vente ou de la diffusion des Enregistrements, Photographies / Informations et Droits publicitaires décrits dans les présentes.

Accord de Renonciation de Give Kids The World

(Page 5 sur 5)

Option relative à l'Autorisation à des fins publicitaires

Chaque Participant au Rêve spécifique doit décider s'il accepte ou refuse l'Autorisation à des fins publicitaires de la section 11 ci-dessus. Le Participant au Rêve doit sélectionner et parapher son choix d'accepter ou de refuser l'Autorisation à des fins publicitaires à la page de signature ci-dessous pour ce Participant au Rêve, inscrire les noms des Enfants mineurs identifiés et également sélectionner l'option d'accepter ou de refuser l'Autorisation à des fins publicitaires. Cette option d'accepter ou de refuser l'Autorisation à des fins publicitaires ne supprime ni ne modifie aucune autre section, obligation ou aucun autre droit en vertu de l'accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité. Si aucune option n'est sélectionnée, cela sera interprété comme l'acceptation de l'Autorisation à des fins publicitaires par le(s) Participant(s) au Rêve comme décrit au paragraphe 11.

En signant le présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité, j'accepte / nous acceptons les modalités dudit accord, qui sont incorporées aux présentes par référence et en signant ci-dessous, je reconnais / nous reconnaissons les avoir reçues et revues, en mon nom / en notre nom et / ou au nom de mes / de nos Enfants mineurs identifiés.

De plus, je / nous, le(s) Participant(s) au Rêve et / ou le parent / tuteur légal décide / décidons d' / de,

Accepter / Refuser l'Autorisation à des fins publicitaires décrit à la section 11 ci-dessus

Parent / Tuteur légal de l'Enfant qui réalise son rêve

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ État: _____ Code postal : _____

Téléphone: _____

Email: _____

Date: _____

Signature: _____

Parent / Tuteur légal de l'Enfant qui réalise son rêve

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ État: _____ Code postal : _____

Téléphone: _____

Email: _____

Date: _____

Signature: _____

Noms de l'Enfant qui réalise son rêve et de nos autres Participants au Rêve mineurs identifiés:

* Voir l'annexe pour des Participants au Rêve supplémentaires



Annexe de l'accord de Renonciation de Give Kids The World

Veillez vous reporter à l'accord de Renonciation de Give Kids The World (Pages 1 à 5) avant de signer la présente décharge.

ENFANT QUI RÉALISE SON RÊVE

Prénom

Nom de famille

06012021

Autre adulte individuellement et / ou au nom du ou des Enfants mineurs identifiés ci-dessous:

En signant le présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité, je, _____, accepte les modalités dudit accord, qui sont incorporées aux présentes par référence et en signant ci-dessous

Je reconnais les avoir reçues et revues, en mon nom et / ou au nom de mes Enfants mineurs identifiés.

De plus, je décide d' / de Accepter / Refuser l'Autorisation à des fins publicitaires décrite à la section 11 ci-dessus.

Participant au Rêve adulte et / ou parent / tuteur
légal du Participant au Rêve mineur identifié

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ État: _____ Code postal : _____

Téléphone: _____

Email: _____

Date: _____

Signature: _____

Noms des autres Participants
aux Rêve mineurs identifiés :

Relation avec l'Enfant
qui réalise son rêve

Autre adulte individuellement et / ou au nom du ou des Enfants mineurs identifiés ci-dessous:

En signant le présent accord de Renonciation globale et d'exonération de responsabilité, je, _____, accepte les modalités dudit accord, qui sont incorporées aux présentes par référence et en signant ci-dessous

Je reconnais les avoir reçues et revues, en mon nom et / ou au nom de mes Enfants mineurs identifiés.

De plus, je décide d' / de Accepter / Refuser l'Autorisation à des fins publicitaires décrite à la section 11 ci-dessus.

Participant au Rêve adulte et / ou parent / tuteur
légal du Participant au Rêve mineur identifié

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ État: _____ Code postal : _____

Téléphone: _____

Email: _____

Date: _____

Signature: _____

Noms des autres Participants
aux Rêve mineurs identifiés :

Relation avec l'Enfant
qui réalise son rêve